

**Projet de procès-verbal de l'assemblée générale statutaire de l'ACC
du 26 mai 2020 à 14h00 (exercice 2019)**

**Procédure écrite de votes à distance en application de l'arrêté royal de
pouvoirs spéciaux n°4 du 9 avril 2020**

REPRESENTANTS A L'AG : Membres effectifs				
#	CENTRE CULTUREL	Formulaire remis par	Procuration à	Excusé/NON
1	AISEAU-PRESLES			
2	AMAY (<i>Cultur'Ama</i>)			
3	ANDENNE			
4	ANDERLECHT (<i>Escale du Nord</i>)	Vincent Bouzin		
5	ANDERLUES (<i>La Bourlette</i>)	Christine Pilette		
6	ANGLEUR (<i>Ourthe et Meuse</i>)			
7	ANS	Catherine Mossay		
8	ANTOING			
9	ARLON (<i>CC du Sud-Luxembourg</i>)			
10	ASSPROPRO (<i>Association des programmateurs professionnels</i>)	Nadine Renquet		
	ASTRAC	Liesbeth Vandersteene		
11	ATH (<i>Maison culturelle d'Ath</i>)			
12	AUBANGE (<i>Athus</i>)			
13	BASTOGNE			
14	BEAURAING			
15	BEAUVECHAIN (<i>Nethen</i>)			
16	BERCHEM (<i>Archipel 19</i>)			
17	BERTRIX			
18	BIEVRE			
19	BOUSSU			
20	BRAINE-L'ALLEUD			
21	BRAINE-LE-COMTE			
22	BRAIVES			
23	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT			Lisa Di Sante
24	CHARLEROI (<i>L'Eden</i>)	Silvano D'Angelo		
25	CHENEE	Christophe Loyen		
26	CHIMAY (<i>Sud Haina</i>)			
27	CINEY			
28	COLFONTAINE			
29	COMINES-WARNETON (<i>Cc M.J.C.</i>)	Nadine Beerlandt		

30	LA CONCERTATION ASBL – ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE	Lapo Bettarini		
31	COOPERATION REGIONALE CULTURELLE DE LIEGE	Justine Constant		
32	COURCELLES (<i>La Posterie</i>)			
33	COURT-SAINT-ETIENNE (CCBW)	Françoise Kolen		
34	COUVIN	Georges Venturini		
35	DINANT	Jessica Donati		
36	DISON			
37	DOISCHE			
38	DURBUY			
39	EGHEZEE (<i>asbl ECRIN</i>)	Benoît Raoult		
40	ENGHIEN			Laurent Vanbergie
41	ENGIS			
42	ETTERBEEK (<i>Espace Senghor</i>)			
43	EVERE (<i>L'Entrela</i>)			
44	FARCIENNES			
45	FLEMALLE			
46	FLEURUS			
47	FLOBECQ-ANVAING (<i>Pays des Collines</i>)	Axelle Risselin		
48	FLOREFFE			
49	FLORENNES			
50	FLORENVILLE (<i>Beau Canton</i>)	Marc Alexandre		
51	FOREST (<i>Le Brass</i>)			
52	FOSES-LA-VILLE	Bernard Michel		
53	FRAMERIES	Jean-Michel Borgniet		
54	GANSHOREN (<i>La Villa</i>)			
55	GEMBLOUX	Eric Mat		
56	GENAPPE			
57	GERPINNES	Adeline Degraux		
58	HABAY	Pierre Fasbender		
59	HANNUT			
60	HASTIERE (<i>Cc Haute-Meuse</i>)			
61	HAVELANGE	Monique Dodet		
62	HERSTAL	France Remouchamps		
63	HOTTON			
64	HUY	Michel Yerna		
65	ITTRE			Nathalie Lourthie
66	JETTE			
67	JODOIGNE-ORP-JAUCHE	Stéphanie Croquet		
68	JUPILLE-WANDRE			Murielle Frenay
69	LA LOUVIERE (<i>CCR du Centre - Central</i>)			
70	LA MAISON DU LIVRE			
71	LAEKEN (<i>Bruxelles-Nord</i>)			

	<i>Maison de la Création</i>)			
72	LE ROEULX (<i>Joseph Faucon</i>)	Céline Lecocq		
73	LESSINES (<i>René Magritte</i>)			
74	LEUZE	Katheline Toumpsin		
75	LIBRAMONT-CHEVIGNY	Olivier Orianne		
76	LIEGE (<i>Les Chiroux</i>)	Jérôme Wyn		
77	MANAGE (<i>Le Scailmont</i>)	Véronique Fauconnier		
78	MARCHE (<i>Mc Famenne-Ardenne</i>)			
79	MARCHIN	Rachel Jans		
80	MOMIGNIES (<i>Thiérache</i>)			
81	MORLANWELZ (<i>Le Sablon</i>)			
82	MOUSCRON			
83	NAMUR (<i>Théâtre de Namur</i>)			
84	NASSOGNE			
85	NIVELLES			
86	OTTIGNIES-LLN			
87	PERUWELZ (<i>Arrêt 59</i>)			
88	PERWEZ	Thibaut Brohet		
89	PHILIPPEVILLE	Hélène Josse		
90	PONT-A-CELLES (<i>Pays de Geminiacum</i>)	Laurence Vandermeuren		
91	QUAREGNON			
92	QUEVAUCAMP (<i>Beloeil</i>)			
93	REBECQ	Steve Cerisier		
94	REMICOURT	Samuel Nicolai		
95	RIXENSART			
96	ROCHEFORT			
97	SAINT-GEORGES SUR MEUSE			
98	SAINT-GHISLAIN			
99	SAINT-GILLES (<i>Jacques Franck</i>)			
100	SAMBREVILLE (<i>Crac's</i>)			
101	SCHAERBEEK			
102	SERAING			
103	SILLY			
104	SIVRY-RANCE			
105	SOIGNIES			
106	SOUMAGNE			
107	SPA-JALHAY-STOUMONT			
108	SPRIMONT			
109	STAVELOT-TROIS-PONTS			
110	THEUX	Catherine Surole		
111	THUIN (<i>Haute Sambre</i>)			
112	TINTIGNY (<i>Rossignol</i>)			
113	TOURNAI			

114	TUBIZE	Pierre Anthoine		
115	VERVIERS	Audrey Bonhomme		
116	VIROINVAL (<i>Action Sud</i>)	Pierre Gilles		
117	WALCOURT	Sabine Lapôte		
118	WANZE			
119	WAREMME			
120	WATERLOO (<i>Espace Bernier</i>)	Julie-Anaïs Rose		
121	WATERMAEL-BOITSFORT (<i>La Vénérie</i>)	Virginie Cordier		
122	WELKENRAEDT	Huyghe Benjamine		
123	WOLUWE-ST-PIERRE (<i>Whalll</i>)			
124	WOLUWE-ST-LAMBERT (<i>Wolubilis</i>)	Sandra Amboldi		
TOTAL participants		46		4
Dont membres effectifs				

L'assemblée générale débute à 14h00.

Préambule – Déroulement de l'AG

En raison des mesures mises en place pour lutter contre la propagation du Covid-19, l'assemblée générale de l'ACC ne peut pas se dérouler en présentiel. En application de l'arrêté royal n°4, le CA a décidé le 5 mai 2020 de maintenir l'AG statutaire de l'ACC au 26 mai 2020 selon une procédure écrite de votes à distance via un formulaire. En outre, le CA a donné procuration au président et à l'équipe pour procéder au dépouillement des votes et d'annoncer les résultats par mail aux membres le mardi 26 mai 2020.

0. Accueil

a. Mot d'introduction du président

Le président ouvre la réunion à 14h00 en rappelant qu'en raison de l'épidémie du Covid-19, l'AG se tient exceptionnellement à distance selon une procédure écrite de votes à distance via un formulaire.

La procédure écrite à distance s'est déroulée selon le calendrier suivant :

- **Lundi 11 mai 2020** : un mail avec le formulaire de vote accompagné de l'ordre du jour de l'AG, d'une partie des annexes et du descriptif de la procédure a été envoyé aux délégués des membres de l'ACC.
- **Vendredi 15 mai 2020** : envoi des annexes complémentaires.
- **Mardi 19 mai 2020 à 14h00** : date limite jusqu'à laquelle les délégués pouvaient adresser des questions relatives aux points de l'ordre du jour, sur les annexes ou sur la procédure. Aucune question n'a été posée.
- **Lundi 25 mai 2020 à 15h00** : date limite pour l'envoi du formulaire de vote complété et signé par mail à : mariam.mazari@centres-culturels.be.
- **Mardi 26 mai 2020** : le conseil d'administration a donné procuration au président et à l'équipe de l'ACC pour procéder au dépouillement des votes et à l'annonce du résultat des votes par mail **le mardi 26 mai 2020. A ce titre, le président, la directrice, la chargée du pôle juridique et la chargée de missions se sont réunis à 14h00 via l'application de réunion à distance Zoom.**

Il est précisé que la présente réunion ne sera pas diffusée.

Les modalités de vote ont été rappelées aux délégué.e.s dans le mail d'invitation et dans le formulaire. En effet, conformément aux statuts de l'ACC, chaque membre peut désigner deux délégué.e.s. Cependant, chaque membre ne détient qu'une seule voix. Dès lors, les deux délégué.e.s d'un même membre de l'ACC doivent

s'entendre sur le vote et communiquer uniquement un seul formulaire de vote par membre, à compléter et à envoyer par mail au plus tard pour le lundi 25 mai 2020 à 15h00 par mail.

Les formulaires dans lesquels ne seraient mentionnés ni le sens d'un vote ni l'abstention seront réputés nuls.

Avant d'acter les décisions aux différents points à l'ordre du jour, suivant le tableau des résultats de votes ci-dessous, le président précise qu'il y a eu **49 formulaires reçus**, dont 3 reçus hors délai. Le président remercie les membres qui ont participé à cette procédure exceptionnelle.

Résultats des votes - AG statutaire de l'ACC du 26/05/2020 - Procédure écrite de votes à distance

	Décision	Résultat	Total Votes			Votes valables	Majorité absolue
			oui	non	abst./nuls		
Point 1	Approbation du projet de PV de l'AG du 14 mai 2019	Approuvé	43		3	43	22
Point 2	Approbation du projet de PV de l'AG extraordinaire du 15 octobre 2019	Approuvé	43		3	43	22
Point 3.a	Activités 2019 : approbation du rapport d'activités 2019 de l'ACC	Approuvé	46			46	24
Point 3.b	Activités 2019 : approbation des comptes de l'ACC 2019	Approuvé	46			46	24
Point 3.c	Décharge aux administrateurs	Approuvé	35		11	35	18
Point 4.a	Activités 2020 - Approbation du Plan d'action 2020 de l'ACC	Approuvé	46			46	24
Point 4.b	Activités 2020 - Approbation du budget 2020	Approuvé	46			46	24
Point 4.c	Donner exceptionnellement mandat au CA pour désigner les vérificateurs aux comptes pour 2020	Approuvé	46			46	24
Point 4.d	Approuver le calcul de la cotisation 2020 des membres de l'ACC	Approuvé	46			46	24
Point 5	Désignation ou démission d'un membre de l'AG, du CA ou du CAC (<i>sous réserve</i>)	Approuvé	38		8	38	20

1. Approbation du projet de PV de l'AG du 14 mai 2019 (annexe 1) – Point de décision

Aucune modification n'est proposée au projet de PV.

Le procès-verbal est approuvé moyennant 3 abstentions.

2. Approbation du projet de PV de l'AG extraordinaire du 15 octobre 2019 (annexe 2) – Point de décision

Aucune modification n'est proposée au projet de PV.

Le procès-verbal est approuvé moyennant 3 abstentions.

3. Activités 2019 – Point de décision

a. Rapport d'activités 2019 (annexe 3)

Le rapport d'activités ainsi que la vidéo du RA ont été envoyés par mail aux membres de l'AG. L'année 2019 a essentiellement été marquée par les élections et la promotion du mémo politique réalisée en collaboration avec l'ASTRAC ainsi que l'organisation d'un débat. En complément à ce mémo, l'ACC et l'ASTRAC ont réalisé une vidéo sur les droits culturels : « Les droits culturels : qu'est-ce que c'est ? » Le lancement du carnet de voyage des CC, réalisé à l'occasion des 40 ans de l'ACC a également marqué cette année 2019.

Le rapport d'activités 2019 est approuvé par l'AG à l'unanimité des membres ayant voté.

b. Bilan, comptes et rapport aux comptes 2019 (annexes 4, 5, 6, 7 et 8)

Les membres de l'AG ont reçu par mail le bilan 2019, les comptes 2019 accompagnés d'un rapport aux comptes et du rapport simplifié des vérificateurs aux comptes ainsi que le tableau des reprises de provisions.

Les comptes ont été vérifiés par Françoise Kolen, codirectrice du CCBW et Bernard Michel, directeur du CC de l'entité fossoise. Cette vérification a été réalisée à distance en raison des mesures prises pour lutter contre la propagation du Covid-19. Du jeudi 23 avril 2020 au 8 mai, ils ont pu examiner par échanges d'emails les documents comptables relatifs à l'exercice 2019 transmis par la directrice. Au terme de leur mission, les vérificateur.ices concluent que « *les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable des asbl.* ». Ils « *invitent l'AG à approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2019 et à donner décharge aux administrateurs* ».

Le président remercie les vérificateur.ice.s pour ce travail rigoureux et pour leur précieuse contribution malgré des circonstances exceptionnelles.

Les comptes 2019 sont clôturés avec un bénéfice de 6.266,04 € après les reprises de provisions. Le CA propose d'inscrire le résultat positif en bénéfice reporté.

L'AG adopte à l'unanimité des membres ayant voté le bilan et les comptes de l'exercice 2019 et approuve la proposition du CA d'inscrire le résultat positif en bénéfice reporté.

c. Décharge aux administrateurs

La décharge aux administrateurs est approuvée.

4. Activités 2020 – Point de décision

a. Plan d'action 2020 (annexe 9)

Le plan d'action 2020 a été envoyé aux membres de l'AG par mail. Il se décline en 7 objectifs portant notamment sur la promotion du mémo politique, la représentation patronale, l'évaluation du contrat programme

de l'ACC et de l'action fédérative, le renforcement des outils de communication, la promotion du secteur ainsi que la formation.

L'AG approuve à l'unanimité des membres ayant voté le plan d'action 2020 de l'ACC.

b. Budget 2020 (Annexes 5 et 10)

Le budget 2020 accompagné d'une note explicative ont été adressés aux membres de l'AG par mail.

Le budget prévisionnel 2020 de l'ACC est approuvé à l'unanimité par l'AG.

c. Désignation des vérificateur.rice.s aux comptes 2020

Il est proposé à l'AG de mandater le CA pour désigner les vérificateur.trice.s aux comptes pour 2020.

L'AG donne mandat au CA de l'ACC pour désigner les vérificateur.trice.s aux comptes pour l'année 2020, à l'unanimité des membres qui ont votés.

d. Cotisation 2020 (annexe 11)

Une note explicative a été adressée aux membres de l'AG par mail.

L'AG approuve à l'unanimité des membres ayant votés le calcul de la cotisation 2020 des membres de l'ACC qui se compose de :

- la part de l'ACC : 0,20 % du montant des subventions de fonctionnement et décret emploi de la FWB perçues par les membres de l'année N-2,
- la part CESSoc : 17.65€ par ETP renseigné par le membre au 31 décembre de l'année N-2.

5. Désignation ou démission d'un membre de l'AG, CA, CAC (sous réserve) *– Point de décision*

Ce point a été ajouté sous réserve. Le Centre culturel d'Engis a informé via le formulaire de contact de l'ACC daté du 28 avril 2020 de la fin du mandat de délégué de Jean-Pierre Houet qui siège également au sein du CA. Dès lors, conformément à l'article 12 des statuts de l'ACC : « *Le mandat d'administrateur ou administratrice est personnel, mais est lié à la qualité de délégué d'un membre effectif. Dès lors, ce mandat prend fin également par la disparition de la qualité en laquelle il a été nommé, soit a) que le mandat de délégué lui ait été retiré par le membre effectif, soit b) que l'institution qui le délègue ait perdu la qualité de membre effectif.* », l'AG est informée de la fin du mandat d'administrateur de Jean-Pierre Houet.

Le président le remercie infiniment pour son investissement et ses précieuses contributions pour le secteur et pour l'ACC depuis de nombreuses années. Le président regrette que les circonstances imposant une procédure à distance ne permettent pas à l'AG de le remercier dignement de vive voix. Il est proposé d'inviter Jean-Pierre Houet lors de la prochaine AG en présentiel afin de le remercier comme il se doit.

La fin du mandat d'administrateur de Jean-Pierre Houet au sein du CA de l'ACC est signifiée à l'AG. L'AG le remercie pour sa précieuse contribution et son investissement pour le secteur et pour l'ACC.

Le président clôture l'AG à 14h15 et précise que les délégués seront informés des résultats des votes par mail ce jour, outre la réalisation d'un procès-verbal.

Prise de notes par Mariam Mazari.